

Que faire avec un M2 contentieux ?

Par **steeven2014**, le 17/09/2017 à 11:42

Bonjour,

je suis en pleine réflexion sur mon avenir professionnel :

Après avoir suivi un M1 en Droit social, je n'ai, malgré des notes correctes, été pris dans aucun master de ma spécialité (probablement à cause du peu de dossier que j'ai envoyé). J'ai donc décidé de m'inscrire à l'IEJ, faire des stages, passer le CRFPA et postuler une nouvelle fois en M2 Droit social. Encore une fois, je n'ai constitué que très peu de dossier en Droit social, mais en ai fait un pour un M2 contentieux, pensant que cela m'aiderait à re-préparer le CRFPA en cas d'échec à l'examen.

A ma surprise, j'ai été accepté en contentieux, mais pas en droit social.

Cependant, je me questionne sur les débouchées d'un tel master : Hors les voies classiques auxquelles il prépare (ie. L'accès aux carrières judiciaires sur concours, examens et titre), quelle est l'utilité d'un tel diplôme dans le monde de l'entreprise, à quels emplois puis-je prétendre ?

Hormis dans les services de recouvrement dans le privé, j'ai beaucoup de mal à entrevoir les débouchées.

Des retours d'ancien élèves de master contentieux pour m'éclairer :) ?

Par **Nemo1799**, le 17/09/2017 à 11:50

Bonjour steven,

Je n'ai pas fait le Contentieux, mais il me semble que les banques et assurances recherchent des étudiants spécialisés en contentieux (procédure civile, voies d'exécution etc...) pour pourvoir leurs services juridiques.

Par **steeven2014**, le 17/09/2017 à 21:04

Ouais, j'ai vu ça, mais ça ne m'enchante pas trop et il est souvent demandé aux candidats d'avoir en plus une spé en droit économique.